



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Identification de la préparation** CH258A

**Synonyme(s)** ColorSpan 0901365-500 \* ColorSpan 0901478-500

**Date de révision** le 23-06-11

**Identification de la société** Hewlett-Packard France  
1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf  
Les Ulis, France, 91947  
Téléphone 0820 811 811

Service HP chargé des effets sur la santé  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
N° d'appel du support client HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836  
(Ligne directe) 1-208-323-2551  
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com  
Numéro téléphonique du centre anti-poison 01 40 05 48 48

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Regulation (EC) No. 1272/2008



Regulation (EC) No. 1272/2008

### Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Specific target organ toxicity - single exposure	Category 3 Narcotic effects	May cause drowsiness or dizziness.
Specific target organ toxicity - single exposure	Category 3 Respiratory tract irritation	May cause respiratory irritation.

**Classification** R19, Xi;R36/37

### Effets aigus sur la santé

**Contact avec la peau** Eviter le contact avec la peau..  
Le contact avec la peau provoque des irritations.

**Contact avec les yeux** Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.

**Inhalation** Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit.

**Ingestion** Dans des conditions normales d'utilisation, l'ingestion de vapeur n'est pas une voie d'exposition majeure.

### Effets potentiels sur la santé

**Mode d'exposition** Les risques d'exposition dans des conditions normales d'utilisation s'effectuent par la peau et les yeux et par inhalation  
*Diethylene Glycol Monoethyl Ether Acetate*  
Non disponible.

**Dangers physiques** Peut former des peroxydes explosifs.

**Dangers pour la santé** Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**Dangers pour l'Environnement** Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	Classification	No.-CAS	%	EC-No. / REACH Registration No.	Remarques
Diethylene Glycol Monoethyl Ether Acetate	67/548: R19, Xi;R36/37 CLP: Eye Irrit. 2;H319, STOT SE 3;H335, STOT SE 3;H336	112-15-2	60-100	203-940-1	

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Amener immédiatement la personne au grand air Si les symptômes persistent, consultez immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact, retirer immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau à grande eau. Laver séparément les vêtements avant réutilisation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche à l'eau. Dans le cas d'une ingestion d'une grande quantité de produit, ne pas provoquer de vomissements, mais donner un ou deux verres d'eau à boire et obtenir une assistance médicale. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	99,4 ° C (211 ° F)
<b>Matériel/instructions de lutte contre l'incendie</b>	Enlever les conteneurs des zones présentant des risques d'incendie si cette pratique est sans danger.
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	CO <sub>2</sub> , eau ou poudre sèche
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Les pompiers doivent porter une combinaison de protection intégrale incluant un appareil respiratoire autonome.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau.. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Petits déversements liquides : Rincer la zone abondamment avec de l'eau de noyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel.
<b>Stockage</b>	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des comburants puissants. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir hors de portée des enfants.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

<b>Protection respiratoire</b>	Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Un appareil respiratoire filtrant approuvé par le NIOSH (Institut National de la Sécurité et de la Santé au Travail) et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier de protection contre les vapeurs organiques peut être autorisé sous certaines conditions, lorsqu
<b>Protection des yeux</b>	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). Équiper le voisinage immédiat de la zone de travail d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination rapide.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. Gants résistants aux solvants. L'emploi de gants en butyl-caoutchouc est recommandé.

**Mesures d'hygiène**

Éviter tout contact de cette substance avec la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect</b>	Non disponible.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	De solvant.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	217.2 ° C (423 ° F)
<b>Point d'éclair</b>	99.4 ° C (211 ° F)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume</b>	< 19.4 %
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume</b>	> 0.9 %
<b>Pression de vapeur</b>	0.133 hPa @ 20°C
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Température d'autocombustion</b>	360 ° C (680 ° F)
<b>COV</b>	< 1000 g/l

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Situations à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Ce produit peut réagir avec des comburants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produit pas.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Empêcher que ce produit ne s'écoule dans les égouts ou les réserves d'eau. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.
--	---

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**IATA**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**IMDG**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**RID**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Etiquetage****Regulation (EC) No. 1272/2008****Contient**

Diethylene Glycol Monoethyl Ether Acetate

**Indication du danger**

Provoque une sévère irritation des yeux. May cause drowsiness or dizziness. Peut irriter les voies respiratoires.

---

**16. AUTRES DONNÉES****Contient**

Diethylene Glycol Monoethyl Ether Acetate

**Indication du danger**

Provoque une sévère irritation des yeux. May cause drowsiness or dizziness. Peut irriter les voies respiratoires.

**Wording of the R-phrases in sections 2 and 3**

R19 Peut former des peroxydes explosifs.  
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**Clause de non responsabilité**

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

**Date de publication**

le 23-06-11

**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):**

Identification du produit et de l'entreprise : noms commerciaux de substitution  
Caractéristiques chimiques et physiques: Caractéristiques chimiques et physiques

**Informations relatives au fabricant**

Hewlett-Packard  
11311 K-Tel Drive  
Minnetonka, MN 55343 US  
Informations sur le produit 1-800-925-0563

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils